

FONCTION DE PERMUTATION TYPE E - CARRÉ TRAVERSANT

Installation :

Côté intérieur : béquille ou barre antipanique

Côté extérieur : poignée fixe ou poignée-poussoir

Utilisation :

Côté intérieur : ouverture possible à tout moment par la béquille ou la barre antipanique

Côté extérieur : ouverture possible uniquement par la clé ou par un système de contrôle d'accès (pour certaines serrures comme la 881).

Usage préconisé : portes pour lesquelles une ouverture non autorisée de l'extérieur doit être empêchée.

Exemple : porte de chaufferie, installation d'ascenseurs, bâtiments commerciaux, entrepôts, porte d'entrée d'immeubles résidentiels, etc.

Retrouvez cette fonction sur : 833P, 834P, 835P, 836P, 881, 870 et 871

